

Concours «Les bières du Québec, notre fierté nationale» : Le public est invité à voter!

Montréal, 9 mars 2018 – Le Mouvement national des Québécoises et Québécois (MNQ) est fier d’inviter la population à voter sur la page Facebook de la Fête nationale pour les trois bières de microbrasseries qui seront vendues lors de l’édition 2018 sur les plaines d’Abraham. Le vote se déroulera du 9 au 23 mars à 17h. Le 9 février dernier, pour la première fois de son histoire, le MNQ a lancé un appel d’offres invitant les microbrasseries québécoises à soumettre la candidature d’une ou de plusieurs bières dans le cadre de son concours «Les bières du Québec, notre fierté nationale». Le 5 mars 2018, un jury de sélection composé notamment du réputé biérologue M. Philippe Wouters et de Mme Marie-Ève Myrand, directrice générale de l’Association des microbrasseurs du Québec, a sélectionné 6 bières sur 35 dossiers de candidature reçus.

«Les brasseurs artisans du Québec ont su répondre avec talent et produits de qualité à la demande du Mouvement national des Québécois. Il est fort intéressant de voir qu’aujourd’hui derrière une couleur se cache un incroyable éventail d’aromes et saveurs. Pour le plaisir des gens du Québec, et particulièrement pour les festivaliers qui profiteront de la Fête nationale dans la capitale cette année », a souligné Philippe Wouters, biérologue et membre du jury de sélection.

Les 6 microbrasseries en lice sont :

- Brasserie **Belgh Brasse**, Amos, Abitibi
- Microbrasserie **À la Fût**, Saint-Tite, Mauricie
- Microbrasserie **Dieu du ciel**, Saint-Jérôme, Laurentides
- Coop de solidarité brassicole **Ma Brasserie**, Montréal, Montréal
- **Brasseurs du Monde**, Saint-Hyacinthe, Montérégie
- Microbrasserie **Charlevoix**, Charlevoix, Capitale-Nationale

« C’est un succès sur toute la ligne. L’enthousiasme face à cette initiative du MNQ est vraiment palpable chez les microbrasseurs. Nous croyons que c’est ce genre d’action qui contribue au développement du sentiment d’appartenance de la population envers le savoir-faire d’ici et que c’est toute notre industrie qui en sortira gagnante. Nous souhaitons évidemment que d’autres promoteurs en événement s’inspirent de cet exemple. », soutient Marie-Ève Myrand, directrice générale de l’Association des microbrasseurs du Québec et membre du jury de sélection.

Les 6 bières qui ont été sélectionnées sont maintenant soumises au vote du public sur la page Facebook de la Fête nationale du Québec pendant deux semaines, soit du 9 au 23 mars 2018. Ce sont les 3 bières ayant obtenu le plus de mentions «J’aime» qui remporteront le concours et qui seront fièrement vendues lors de la Fête nationale dans la capitale. « Il nous apparaît important de faire participer le public dans le choix des bières qui seront servies sur le site des plaines d’Abraham. Au final, ce sont les festivaliers qui consommeront les produits sur place, répondre à leurs besoins s’avère donc un des principaux objectifs de notre démarche. », tenait à ajouter M. Étienne-Alexis Boucher, président du MNQ.

Toute la population du Québec est invitée à voter pour ses trois bières préférées sur la page Facebook de la Fête nationale du 9 au 23 mars 2018 : <https://www.facebook.com/LaFetenationaleduQuebec/>

Fondé en 1947, le MNQ coordonne la mise en œuvre de la Fête nationale sur tout le territoire au nom du gouvernement du Québec, depuis le 7 avril 1984. Il regroupe aujourd’hui 19 Sociétés nationales et Sociétés Saint-Jean-Baptiste, réparties sur tout le territoire du Québec.

-30-

Source : **Mouvement national des Québécoises et Québécois**
Laurence Alberro, responsable des communications | lalberro@mng.quebec
Cell. : 514 884-0223 | Bureau : 514 527-9891, poste 304